



# Comité technique spécial DRAAF-DAAF-DRIAAF

5 octobre 2017

Le comité technique spécial DRAAF-DAAF-DRIAAF, s'est réuni le 5 octobre 2017, sous la présidence de Valérie METRICH-HECQUET, Secrétaire générale.

Catherine MERCIER, Jean-Noël De CASANOVE et Jean-Philippe BORDES y représentaient l'Alliance du Trèfle.

Après la lecture des déclarations liminaires des organisations syndicales (voir la déclaration de l'Alliance du Trèfle), la réunion s'est déroulée selon l'ordre du jour qui suit :

## 1. Approbation du procès-verbal du CTS DRAAF-DAAF-DRIAAF du 5 octobre

Le PV du CTS DRAAF-DAAF-DRIAAF a été approuvé avec quelques modifications des organisations syndicales.

## 2. Présentation du budget 2018 - Dialogues de gestion

Le document distribué en séance par l'administration est commenté (cf document).

Le schéma d'emploi est neutre pour l'enseignement et la sécurité sanitaire. Il prévoit le transfert de 280 ETP vers le MTEs dans le cadre du décroisement des effectifs et une diminution de 55 ETP dans les DRAAF (dont 11 dans les DRAAF fusionnées, après une diminution de 20 ETP en 2017) et de 53 ETP dans les DDT (M).

*L'Alliance du Trèfle demande quels secteurs vont être impactés par cette nouvelle diminution des effectifs et s'inquiète notamment pour la forêt, alors que les services forestiers doivent décliner une nouvelle feuille de route et que le gouvernement affiche une politique forestière forte.*

*La secrétaire générale indique qu'une nouvelle proposition originale sera présentée lors des groupes de travail de novembre.*

## 3. Point sur la réforme territoriale

Environ 300 agents ont changé de poste sans mobilité géographique et une trentaine ont fait une mobilité géographique pour conserver leurs missions.

- Indemnités de départ volontaire (IDV) : sur les 23 demandes reçues pour des agents DRAAF 10 ont été refusées pour limite d'âge.
- PARRE : 217 demandes ont été reçues (dont 50 du MTEs) soit 42 PARRE géographiques, 13 mixtes, les autres étant fonctionnelles. 187 ont été versées, 26 sont en cours de paiement, 3 ont été refusées et 1 a fait l'objet d'un désistement au profit du conjoint.
- Fonds de Modernisation de la Réforme (FMR) (cf document)  
Ce Fonds permet d'accompagner les projets de modernisation. Il a notamment été utilisé par les DRAAF fusionnées et les SEA.
- Point sur les actions de formation menées pour les DRAAF fusionnées (cf document)  
Les formations ont accueilli 1173 stagiaires pour 1700 agents concernés.  
Elles comprenaient des actions collectives et des actions individuelles, des bilans de compétence et des entretiens individuels.



- Évolution du nombre de services et de pôles par DRAAF et organisation (cf document)  
Le document présenté montre la diminution drastique du nombre des chefs de service (46 postes soit -46 %) et des chefs de pôles (103 postes soit -33 %).  
Le bilan de la fusion est une atteinte rapide de l'organisation cible.
- Point sur le classement des postes (cf document)  
Les cases colorées traduisent les modifications intervenues.

*L'Alliance du Trèfle constate que l'évolution du classement des postes en DRAAF est loin de compenser la diminution du nombre de postes cotés 2 et 3 suite à l'évolution du nombre de services et de pôles liée à la réforme territoriale. Par ailleurs l'existence de services mono-site dans certaines structures interpelle sur le maintien d'une présence sur le terrain d'agents pour réaliser des missions techniques.*

- Point sur le RIFSEEP (Attachés, IPEF, ESPV)  
Les groupes de fonction des postes d'encadrement en DRAAF/DAAF sont présentées (cf document pour les attachés, ceux relatifs aux IPEF et aux ISPV n'étant pas validés à ce stade).

#### 4. Actualité sur les outils collaboratifs

- Tutoriels  
Les tutoriels envoyés par mail sont sur l'intranet du MAA sur la page « fonctions support ». Des tutoriels JITSI sont en cours d'élaboration ainsi que des formations en e-learning avec EDUTER et FORMCO.
- JITSI  
Cet outil de webconférence de poste à poste est peu connu. Il est connecté au Réseau Interministériel de l'État mais n'est pas compatible avec Mercure VPN, Mercure ne permettant pas de gérer de nombreuses connexions.

*L'Alliance du Trèfle souhaite que les réunions des DRAAF et des DDI puissent permettre de sensibiliser les directions à l'importance de l'équipement des agents qui en font la demande pour limiter les déplacements.*

- IBISA  
Ce projet vise à héberger sur le centre informatique de Toulouse les différents serveurs afin de sécuriser l'exploitation de ces serveurs.
- Téléphonie  
Le ministère va basculer sur ToIP puisque la DGER bascule le 1<sup>er</sup> janvier 2018 dans les locaux du site Lowendal. En 2018, bascule sur ToIP des anciens sites TiPEX pour les DRAAF qui avaient déjà un site en ToIP.
- Imprimantes  
Des problèmes de fiabilité des matériels en cas d'impression volumineuse sont soulevés, surtout pour les certificats export en végétal.

#### 5. Point d'étape sur l'expérimentation PAMPPA dans les DRAAF

L'expérimentation est conduite dans 3 DRAAF (Bourgogne Franche-Comté, Pays-de-Loire et Provence-Alpes-Côte-d'Azur) sur 3 processus (attribution des bourses, certification phytosanitaire et chaîne de la dépense). Des ateliers sont organisés avec des points hebdomadaires et un accompagnement du SG si les points « irritants » identifiés relèvent du SG.

*L'Alliance du Trèfle constate que les travaux sont chronophages quel que soit le processus pour un résultat pauvre. En ce qui concerne la chaîne de la dépense, les retours sont moins négatifs puisque l'expérimentation a permis de sensibiliser toute la communauté de travail à la logique de traitement d'une dépense sous Chorus.*



## 6. Questions diverses

- Bilan du dialogue social des CT et des CRIC  
En métropole, 8 DRAAF sur 13 ne respectent pas les obligations réglementaires pour les CRIC, CT et CHSCT. Un rappel au règlement sera fait.
- Parcours professionnels (cf question diverse de l'Alliance du Trèfle)  
La SG indique que la recotation des postes (parcours et primes) s'est faite de manière équivalente pour tous les services. La cotation apparaît lors du départ de l'agent.  
Si des anomalies apparaissent par rapport à la circulaire de 2014, il convient de le signaler.
- Déploiement du télétravail en DRAAF  
Peu d'évolution depuis le bilan présenté en CTM du 6 juillet :
  - 106 accords dont 11 pour raison médicale, avec 61 % de femmes,
  - 32 refus avec pour motifs : intérêt du service, fonction non télé-travaillable, hors délais,...(7 % de refus en administration centrale, 4 % en services déconcentrés). Dans la DRAAF Grand Est, seules 5 autorisations ont été accordées sur 20 demandes.
- Fin de gestion  
Une dotation supplémentaire sera notifiée prochainement sur le bop 215. Le remboursement des frais de repas se fait au demi-taux si le repas est pris dans un restaurant administratif pour les agents en déplacement sur un autre site (arrêté de 2007).